

## Audits cliniques en Radiologie\*: outil optimal dans l'intérêt du patient

Dans le cadre de la politique suisse de la santé, qui a pour but de constamment améliorer la qualité des soins, l'OFSP a étudié la situation actuelle en radiologie diagnostique, en médecine nucléaire ainsi qu'en radio-oncologie. L'augmentation de la dose moyenne reçue par la population suisse dans le domaine médical doit être maîtrisée. Les résultats de l'analyse de la situation effectuée avec les principales parties prenantes démontrent clairement que l'introduction d'audits cliniques permettrait à long terme de garantir une utilisation optimale des rayonnements ionisants pour les patients, et donc de minimiser la dose reçue.

La radiologie est un domaine médical profitant grandement des avancées technologiques. Que ce soit en radiologie diagnostique, en médecine nucléaire ou en radiothérapie, les installations actuelles permettent de visualiser le squelette ainsi que l'état ou l'activité d'organes de manière toujours plus précise. La plupart de ces appareils recourent néanmoins aux rayonnements ionisants, tels les scanners aux rayons X, qui comportent leur part de risques. En effet, une forte exposition aux rayonnements ionisants peut engendrer le développement de cancers. Ce n'est donc que lorsque les avantages d'un examen ou traitement radiologique contrebalancent les risques encourus, qu'il est justifié de l'effectuer.

En Suisse, la dose moyenne reçue par la population suisse due au diagnostic médical a augmenté de 20% en 10 ans, pour atteindre 1,2 mSv en 2008 [1], ce qui correspond par exemple à la dose reçue par un adulte pour 24 radiographies du thorax. Cette tendance s'observant également à l'étranger, l'Union européenne a introduit en 1997 déjà la notion d'audit clinique en radiologie [2], afin d'améliorer la qualité ainsi que l'issue des traitements ou examens. Ceux-ci consistent en des évaluations systématiques et continues de toutes les procédures radiologiques, ceci par rapport à des standards établis. De tels audits sont effectués par des experts indépendants, tels des médecins, des

physiciens médicaux et des techniciens en radiologie médicale.

La Finlande fait figure de pionnier, puisqu'elle a déjà audité deux fois tous ses centres radiologiques. L'expérience finlandaise démontre que toutes les parties impliquées en profitent: le corps médical reçoit confirmation de ses pratiques radiologiques et peut améliorer ses points faibles; les patients sont assurés de la justification et de l'optimisation de leur examens et traitements; et finalement, la société en général obtient l'assurance d'une harmonisation des pratiques radiologiques au niveau national et profite d'un système de santé de très haute qualité n'engendrant aucun coût inutile, les examens étant justifiés et optimisés.

Afin de créer une situation semblable en Suisse, l'OFSP a analysé le système suisse avec la collaboration des principales parties prenantes (médecins de différentes disciplines, physiciens médicaux, radiopharmaciens, techniciens en radiologie médicale, hôpitaux, assureurs et autres). Plaçant le bien optimal du patient au centre de sa réflexion, 15 facteurs influents ont tout d'abord été recensés, tels une prescription justifiée des examens et traitements radiologiques, une utilisation des rayonnements ionisants axée sur l'optimisation de la dose, un savoir basé sur les faits (*evidence based knowledge*), des prestataires de haute qualité, etc. Ensuite, chaque participant a déterminé de manière autonome les influences mutuelles des différents facteurs, et la moyenne de chaque

incidence directe a été calculée. Le recours à un programme informatique a ensuite permis de simuler l'évolution du système, afin d'en tirer le maximum d'informations et de pouvoir prendre les bonnes décisions.

L'analyse du système révèle que la qualité et l'issue des pratiques radiologiques sont principalement améliorées par l'existence d'une bonne organisation d'audit, par l'utilisation de connaissances basées sur l'évidence ainsi que par une efficiente gestion de la qualité au sein des instituts radiologiques. Avec le temps, la simulation dévoile une situation dans laquelle l'application des rayonnements ionisants s'effectue de manière toujours plus optimisée quant à la dose reçue par les patients, et la justification des prescriptions radiologiques augmente. La sécurité des patients s'en trouve ainsi améliorée. Finalement, le système atteint un état dans lequel la situation est optimale pour le patient. La simulation dévoile que ceci perdure grâce à l'implémentation législative des audits cliniques. Ce résultat confirme donc la nécessité des audits cliniques pour le bien du patient, et justifie ainsi la poursuite du projet, qui avait été lancé en 2011 [3].

Durant les prochains mois, l'OFSP se concentrera sur la définition de la législation relative aux audits cliniques en radiologie, ceci en collaboration avec les principales parties prenantes. Plus tard, les pratiques de bon usage ainsi que les programmes d'audits seront déterminés, de même que les compétences que devront posséder les auditeurs, afin d'apporter une plus-value aux organisations auditées. ■

### Informations supplémentaires

Office fédéral de la santé publique  
Division Radioprotection  
Unité de direction Protection des consommateurs  
Dr Carine Galli Marxer  
Responsable du projet  
Téléphone 031 325 02 33  
E-mail: carine.galli@bag.admin.ch  
Page internet du projet:  
www.auditClinique.ch

### Littérature

1. Exposure of the swiss population by medical X-rays: 2008 Review, IRA
2. 97/43 EURATOM, 1997
3. Amélioration des pratiques en Radiologie: introduction future d'audits cliniques, Bulletin de l'OFSP, 13/11, p. 298

\* Radiologie: radiologie diagnostique, médecine nucléaire et radiothérapie